

LE QUESTIONNAIRE-DESCENDANTS : UNE METHODE D'APPROCHE DE L'EXODE RURAL DANS LES ZONES DE DEPART (1)

P. GUBRY*, B.S. LAMLENN**, E. NGWE**, J.M. TCHEGHO**

RESUME

Les problèmes soulevés par le caractère massif de l'exode rural sont de ceux les plus régulièrement évoqués par les pouvoirs publics. Le phénomène a jusqu'à présent été plutôt analysé à partir du lieu de destination des migrants, comme l'ensemble des mouvements migratoires. Une approche est ici tentée pour saisir le mouvement au lieu de départ, plus précisément à l'aide d'un questionnaire-descendants destiné à saisir le lieu de résidence actuel des enfants émigrés, à partir des déclarations des pères. La méthodologie préconisée, tout en soulevant des problèmes spécifiques, permet de saisir les conditions concrètes du milieu de départ.

ABSTRACT

The problem posed by the massive nature of rural exodus is one of those most often mentioned by the authorities. This phenomenon has up till date been analysed from the areas of destination of the migrants as it is the case with all migratory movements. This time, a different approach which aims at studying this movement from the areas of departure is being tried through the use of a Descendants Questionnaire which is used to record the present place of residence of emigrant children as declared by their fathers. The methodology adopted for this exercise, though it raises certain specific problems, has made possible the recording of concrete conditions prevalent in the areas of departure of migrants.

INTRODUCTION

Le ralentissement de l'exode rural est un des objectifs les plus régulièrement exprimés par les autorités gouvernementales camerounaises depuis une dizaine d'années. De fait, si la population urbaine représentait 28,5 % de la population totale en 1976, on peut estimer que cette proportion passera à 42,7 % vers l'an 2000⁽²⁾.

Compte-tenu des priorités ainsi définies par les pouvoirs publics, des autres opérations de collecte démographiques importantes en cours au Cameroun⁽³⁾ et de l'expérience acquise dans l'étude des migrations, le Département de recherches démographiques du CRED a décidé d'approfondir les recherches dans le domaine de l'exode rural. L'approche adoptée concerne les zones d'émigration et se propose d'approfondir le concept de « pression démographique ».

1. PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1. Choix des zones d'enquête

Dans ce contexte, compte-tenu des résultats du recensement de 1976, qui ont permis de repérer de manière précise l'origine et la destination des mouvements

* Démographe de l'ORSTOM, Département de recherches démographiques du CRED, BP 6323, Yaoundé (Cameroun).

** Démographes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Département de recherches démographiques du CRED, B.P. 6323, Yaoundé, (Cameroun).

(1) Cet article est le texte légèrement remanié de la Communication du Département de recherches démographiques du CRED à la Chaire Quételet, Département de démographie de l'Université catholique de Louvain (6 - 9 septembre 1983).

(2) LamleNN (B.S.) - 1983 - p. 70.

(3) Enquête nationale sur la fécondité (1978) et Enquête sur la mortalité infantile et juvénile à Yaoundé (1978-1980), toutes deux en cours d'exploitation.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 23283

Cote : 6

20 JANV. 1987

migratoires, au Cameroun, ainsi que des travaux déjà réalisés ou en cours, deux zones d'enquête ont été choisies⁽¹⁾. Elles sont situées dans les arrondissements de Koza et de Mokolo (Extrême-Nord), de Bangangté et de Bazou (Ouest).

Leurs caractéristiques communes sont constituées par un peuplement relativement dense, un relief montagneux et une agriculture intensive⁽²⁾. L'échantillon a été fixé à 20 000 habitants environ par zone, pour avoir des données significatives.

Par ailleurs, les deux zones divergent par le climat (sahélien et soudanien), la population (Mafa et Bamiléké) et surtout par le comportement migratoire : exode rural ancien et très important dans l'Ouest, exode rural récent dans le Nord mais présentant de fortes potentialités d'émigration future.

1.2. Objectifs de l'enquête

Les objectifs de l'enquête ont été définis de la manière suivante :

a) Objectifs scientifiques immédiats :

- Analyse du concept de «pression démographique».
- Etude du rôle de la pression démographique dans l'exode rural par comparaison entre deux zones densément occupées, mais à comportement migratoire différent.
- détermination précise des divers indicateurs démographiques (mouvements naturels et migratoires).
- Etude des départs dans l'année, de leurs motivations et de leur destination (exode rural dans la zone de départ).
- Etude des caractéristiques des migrants et des non-migrants.
- Analyse des causes et des conséquences de l'émigration au lieu de départ.
- Etude de la migration inter-génération et des relations entre le migrant et son lieu d'origine.
- Amélioration des instruments méthodologiques : mise au point d'un questionnaire descendants adapté aux zones d'émigration ; contrôle des interviews au magnétophone et adaptation des questions.
- Renforcement du potentiel de recherche national.

b) Objectif politique global :

Mise à la disposition des Pouvoirs publics des éléments d'information nécessaires pour raffermir une politique de développement rural susceptible d'augmenter la rétention de la population à la campagne.

1.3. Méthodologie

L'approche méthodologique retenue est une enquête à deux passages à intervalle annuel. Trois types de questionnaires principaux ont été utilisés : le questionnaire-ménage, le questionnaire-descendants et le questionnaire socio-économique. Le calendrier de terrain a été le suivant :

- Novembre 1981 : mission préparatoire dans l'Ouest ;
- Janvier 1982 : mission préparatoire dans le Nord ;
- Avril 1982 : premier passage dans les deux zones ;
- Janvier 1983 : mission complémentaire dans l'Ouest ;
- Avril 1983 : deuxième passage dans les deux zones.

L'exploitation est actuellement en cours. Le budget de l'enquête s'articule de la manière suivante :

- 1981-1982 : 6 200 000 F CFA ;
- 1982-1983 : 7 100 000 F CFA ;
- 1983-1984 : 3 400 000 F CFA ;
- 1984-1985 : 3 275 000 F CFA.

(1) Barbier (J.C.), Courade (G.), Gubry (P.) - 1981-82, p. 110. Gubry (P.), Negadi (G.), Tayo (J.) - 1983 - p. 27.
(2) 214 habitants/km² dans la zone du Nord, 72 habitants/km² dans la zone de l'Ouest contre 20 habitants/km² dans l'ensemble du Cameroun.

Quatre chercheurs, démographes, ont été mis à contribution pour la réalisation de cette enquête. Le financement est assuré aux 3/4 par le Gouvernement du Cameroun (budget de fonctionnement des opérations de recherche) et au 1/4 par l'ORSTOM.

Les premiers résultats globaux de l'enquête, obtenus par dépouillement manuel préliminaire, sont d'ores et déjà disponibles (tableau 1).

Tableau 1 : Résultats provisoires globaux de l'EPDER.

Région	P 1982	N	D	E	S	P 1983	TBN	TBM	r	r'
Nord	18 918	763	315	1 141	747	19 760	39,5	16,3	2,3	4,4
Ouest	17 765	387	185	978	968	17 983	21,7	10,4	1,1	1,2
Ensemble	36 683	1 150	500	2 119	1 715	37 743	30,9	13,4	1,7	2,8

P 1982 = Population en avril 1982

N = Naissance

D = Décès

E = Entrées (immigrants)

S = Sorties (émigrants)

P 1983 = Population en avril 1983.

TBN = Taux Brut de Natalité (p. mille)

TBM = Taux Brut de Mortalité (p. mille)

r = taux d'accroissement naturel (%)

r' = taux d'accroissement global (%)

L'importance de l'immigration dans une zone d'exode rural paraît surprenante de prime abord. L'explication est à rechercher pour une large part dans les restrictions imposées à l'immigration au Nigeria en janvier 1983 et le refoulement des migrants durant la période d'observation. L'analyse devra en tenir compte.

2. LE QUESTIONNAIRE-DESCENDANTS

2.1. Considérations générales

Selon les objectifs qu'on se fixe, la migration peut être étudiée, dans le cadre d'une enquête démographique, soit à partir de la zone d'arrivée, soit à partir de la zone de départ. Dans le premier cas, l'observation des migrants est directe alors que dans le second, il s'agit d'une observation indirecte puisqu'on interroge non pas les migrants eux-mêmes mais les membres du ménage auquel ils appartenaient au moment de leur départ et qui sont restés sur place. Il va sans dire que l'une et l'autre méthodes présentent certains avantages selon les objectifs fixés mais ne manquent pas non plus d'inconvénients.

Une étude *quantitative* qui vise à saisir les flux migratoires gagne en général à être conduite au niveau des zones d'immigration, à défaut d'être menée dans les deux zones de départ et d'arrivée⁽¹⁾. Cependant, l'étude des flux au départ d'une région rurale donnée impose des enquêtes sur un grand nombre de zones d'immigration, aussi bien urbaines (villes moyennes puis grandes) que rurales, voire même situées à l'étranger.

Une étude *qualitative* qui tente de saisir par exemple les motivations des migrants peut être aussi bien réalisée auprès des anciens ménages des migrants que des migrants eux-mêmes. L'éclairage sera simplement différent dans les deux approches. Certes, il reste dans le premier cas le problème de la fiabilité de certaines réponses obtenues dans les ménages d'origine par rapport aux réponses que donneraient les migrants eux-mêmes et celui des ménages émigrés qu'on ne peut alors saisir. Le choix ou la définition de la population à enquêter est donc un élément important dans l'observation des migrations.

Le questionnaire-descendants est précisément une technique d'observation indirecte de l'émigration fondée sur l'analyse des renseignements obtenus en

(1) C'est la technique utilisée dans la quasi-totalité des recensements de population (questions sur le lieu de naissance et le lieu de résidence antérieure) et dans certaines enquêtes démographiques (questionnaire sur les étapes migratoires).

interrogeant les parents sur le sort de leurs enfants, en particulier sur la résidence et l'occupation actuelles de ceux-ci. L'utilisation de ce questionnaire part du principe selon lequel les parents peuvent fournir des informations suffisamment fiables sur leurs enfants. Ce principe n'est sans doute pas absolu dans la mesure où la fiabilité de certaines informations données par les parents reste tributaire de la permanence des contacts entre eux et leurs enfants d'une part, et d'autre part, de la mémoire des parents.

Il n'en demeure pas moins que l'enquête au lieu de départ peut permettre de saisir les conditions socio-économiques réelles qui y règnent. Il est vrai que celles-ci correspondent à la situation actuelle, qui n'est pas forcément celle qui a contribué au départ des migrants dans le passé encore que l'évolution des conditions de vie est plus lente en milieu rural. Cependant, ce sont bien les conditions actuelles qui vont induire les déplacements futurs que l'on cherche à maîtriser.

L'enquête au lieu de départ relève également directement les opinions des gens qui sont restés par rapport à ceux qui sont partis. Ces opinions traduisent les conceptions que l'on a de la migration au lieu de départ. Même si elles reproduisent autant l'idéologie du milieu dominant que des conceptions proprement individuelles, elles sont susceptibles d'induire fortement des migrations ultérieures.

L'étude de la migration interne à travers les ascendants des émigrés peut être considérée comme une innovation dans la saisie de l'exode rural au Cameroun par une enquête démographique⁽¹⁾. Cependant, la technique utilisée présente quelque particularité dans le fait que la population interrogée est composée uniquement des hommes mariés, veufs ou divorcés. C'est un choix raisonné de la population à enquêter qui n'est pas un échantillonnage probabiliste et qu'il convient de justifier pour en dégager les avantages et les inconvénients.

2.2. Population de référence

Le questionnaire-descendants concerne les seuls hommes mariés, veufs ou divorcés et ne s'adresse pas aux femmes. Quelques hypothèses, sans doute discutables, justifient le choix de cette population de référence.

Le questionnaire-descendants n'est pas destiné aux femmes parce qu'on a pensé qu'en milieu rural les pères sont généralement plus informés sur le devenir de leurs enfants que les mères. Par ailleurs, ils sont aussi plus disposés à répondre aux questions qu'on leur pose sur leurs enfants que les mères, beaucoup plus réticentes, peut-être parce que moins instruites. Il convient aussi de préciser que la période de déroulement de l'enquête (mars-avril) correspondait à une période d'intense activité agricole, la période des semailles consécutive à la saison des premières pluies, tout au moins dans la région de l'Ouest. Les femmes étant en règle générale plus sollicitées que les hommes pour les semailles (les hommes s'occupant surtout de la préparation du terrain), il a paru judicieux de n'interroger que les hommes qui présentaient ainsi un risque d'absence moins élevé que les femmes.

En décidant d'exclure les célibataires de la population à enquêter, on a admis que le nombre de pères célibataires est négligeable dans les villages des deux régions d'enquête. Cette hypothèse est d'autant plus admissible que les coutumes et les traditions sont encore très vivaces dans ces deux régions en matière de sexualité.

Le choix de la population de référence ainsi justifié appelle cependant un certain nombre de remarques. Car même si le questionnaire-descendants tel qu'il est conçu vise plus à apprécier les motivations des émigrants qu'à évaluer le flux migratoire, il n'en demeure pas moins qu'on peut s'interroger sur la représentativité, sinon la signification statistique des opinions recueillies.

Nous avons déjà mentionné plus haut que la permanence des contacts entre les enfants émigrés et les parents restés au village influe largement sur la qualité de certains renseignements. Interroger une seule catégorie de parents peut aussi contribuer à augmenter le risque de biais dans l'information.

(1) Les géographes ont déjà tenté des approches similaires, cf. à ce sujet : Franqueville (A.) - 1973. Dongmo (J.L.) - 1974.

En effet, rattacher les enfants émigrés aux seuls pères reviendrait à créer un biais dans l'information s'il s'avérait à posteriori qu'on a enregistré beaucoup de « non déclarés » ou de « je ne sais pas ». Car il se peut, dans certains cas, que la mère soit plus informée que le père ou tout au moins plus disposée à répondre. C'est notamment le cas de certains ménages polygames dont plus de dix enfants vivent à l'extérieur du village⁽¹⁾. Il paraît pratique de rattacher ces derniers à leurs mères respectives si on veut obtenir des renseignements fiables. Du reste on observe parfois que les mères sont plus enclines à rendre visite à leurs enfants que les pères, pour des raisons diverses.

En limitant l'observation des enfants émigrés aux seuls enfants dont le père est encore en vie, on risque par ailleurs de créer un autre biais dans la mesure où il pourrait y avoir une corrélation entre la survie du père et la propension des enfants à émigrer en particulier dans les ménages polygames. Il se pourrait en conséquence que le nombre des enfants émigrés dont le père est décédé constitue une partie importante de la population des enfants émigrés. Certes, cette hypothèse qui est d'ordre sociologique (la disparition du père entraîne le désordre dans le ménage) est difficilement admissible dans le cas de certains départements du Cameroun où les enfants justement sont enclins à vivre au village après la mort de leur père pour s'assurer une partie de l'héritage.

Dans le même ordre d'idées, on sait par expérience que dans les zones à forte émigration, les hommes ont tendance à partir en laissant leurs femmes et leurs enfants au village. Parfois, ils vivent à l'extérieur avec une partie de leurs enfants. Dans ces cas aussi, seule la mère peut être interrogée.

Enfin, si la majorité des caractéristiques des migrants semble être relativement indépendante de la survie du père (lieu de destination, type d'occupation...) leur niveau de vie peut bel et bien être affecté par la disparition d'un parent par suite des charges familiales supplémentaires susceptibles d'en résulter et l'analyse devra en tenir compte le cas échéant. Ainsi, le fait de choisir les pères plutôt que les mères n'introduit pas a priori de biais systématique au niveau des caractéristiques des migrants.

Les réserves qui viennent d'être faites, montrent simplement les limites de notre approche. Il y a généralement un avantage certain à inclure si possible les mères veuves ou divorcées dans la population de référence, si on veut avoir des données exhaustives sur les enfants émigrés. Toutefois, si notre approche conduit globalement à une perte d'information, il est possible d'estimer le volume total des enfants émigrés de parents actuellement survivants en appliquant la moyenne d'enfants à l'extérieur trouvée chez les hommes monogames aux femmes veuves ou divorcées.

A titre d'illustration, le dépouillement manuel préliminaire du questionnaire-descendants (imprimé N° 3) de l'enquête sur la pression démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun a donné les résultats suivants :

Tableau 2

Région	Nombre de pères	Nombre d'enfants en vie	Nombre d'enfants à l'extérieur	Nombre d'enfants en vie par père (3)/(2)	Nombre d'enfants à l'extérieur par père (4)/(2)	Proportion d'enfants à l'extérieur (4)/(3)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Nord	3 739	11 407	1 062	3,1	0,3	0,09
Ouest	1 646	11 672	5 109	7,1	3,1	0,44
Ensemble	5 385	23 079	6 171	4,3	1,1	0,27

Pour une population comparable dans les deux zones, le nombre de pères est beaucoup plus faible dans l'Ouest par suite de l'exode rural qui touche plus les hommes

(1) Les cas les plus remarquables concernent les ménages des chefs de villages (dans l'Ouest surtout) qui sont toujours polygames (parfois plus de 10 femmes) et ont beaucoup d'enfants à l'extérieur (on en a dénombré 60 dans une chefferie).

et de la surmortalité masculine causée par les troubles des premières années de l'indépendance, qui se sont produits dans cette zone.

Le nombre d'enfants actuellement en vie par père est plus de deux fois plus élevé à l'Ouest qu'au Nord (7,1 contre 3,1). Ceci résulte d'une fécondité longtemps comparable dans les deux zones (même si elle est actuellement plus faible dans la zone de l'Ouest) d'une polygamie plus forte à l'Ouest et d'une mortalité beaucoup plus élevée au Nord⁽¹⁾.

L'émigration est cinq fois plus prononcée à l'Ouest qu'au Nord (44 % des enfants vivent à l'extérieur du village de leur père, contre 9 % au Nord). Ainsi, à l'Ouest, chaque père a en moyenne 3,1 enfants vivant à l'extérieur du village, contre 0,3 au Nord.

Ces données correspondent aux hypothèses de départ qui ont servi à formuler la problématique de l'opération.

2.3 Présentation du questionnaire.

Le questionnaire-descendants comprend deux volets⁽²⁾. Le premier volet (première page) est réservé à l'identification du ménage, à quelques caractéristiques individuelles de la personne interrogée ainsi qu'à l'inventaire de la descendance par femme. Un second volet (2^e et 3^e pages) est destiné aux caractéristiques des enfants résidant à l'extérieur du village. La dernière page est destinée aux observations et comprend une liste d'unités administratives à l'usage de l'enquêteur.

a) Identification du ménage et caractéristiques individuelles.

L'identification du ménage comprend le N° de région, le N° de zone d'enquête dans la région, le N° de structure («concession») dans la zone d'enquête, le N° de ménage dans la structure, le N° d'ordre dans le ménage de l'homme interrogé. Ces renseignements sont à recopier sur le questionnaire-ménage (Imprimé N° 2) du ménage correspondant.

Il en est de même de certaines caractéristiques individuelles : nom et prénoms, âge, état matrimonial, « a toujours habité ce village », dernière classe suivie, occupation. Ces renseignements individuels concernant l'homme interrogé sont destinés à être croisés avec d'autres variables du questionnaire-descendants, celui-ci devant par ailleurs être exploité indépendamment du questionnaire-ménage⁽³⁾.

b) Inventaire de la descendance

Cet inventaire commence par le nombre total d'épouses qu'a eues l'homme interrogé, qu'elles soient encore dans le ménage, divorcées ou décédées. Ensuite on procède à l'inventaire des enfants pour chaque femme. Pour celle-ci, on énumère le nombre total d'enfants nés vivants, le nombre de ceux encore en vie et ceux dont le devenir est inconnu. On distingue ensuite parmi les enfants vivants ceux qui vivent dans le ménage, ceux qui vivent hors du ménage mais dans le village et ceux qui vivent à l'extérieur du village (donc émigrés).

L'objectif de cette procédure quelque peu complexe et qui nécessite donc des enquêteurs d'un bon niveau - est de n'oublier aucun enfant, particulièrement parmi ceux qui sont émigrés, dont il faudra relever les caractéristiques individuelles.

c) Caractéristiques des enfants émigrés

Dans ce volet, les enfants émigrés à l'extérieur du village sont enregistrés par épouse. Pour chaque enfant émigré, on relève d'abord quelques caractéristiques d'état-civil : nom

(1) Les qualificatifs de «Nord» et d'«Ouest» concernent exclusivement les zones d'enquête.

(2) Il s'agit d'une feuille 45 cm × 31,5 cm destinée à être pliée en son milieu. Voir le modèle du questionnaire (réduit) en annexe I.

(3) Cette exploitation se fait par l'informatique par l'intermédiaire d'une grille de chiffrement spécifique (annexe II)

et prénom, sexe, âge, état matrimonial et niveau d'instruction. Ensuite, on relève les *caractéristiques de la migration* :

— la durée (en années révolues),

— le lieu : localité (ville ou village), l'arrondissement si c'est au Cameroun ou l'Etat si c'est au Nigéria, la province si c'est au Cameroun ou le pays si c'est à l'étranger.

— les motifs du départ.

Pour cerner les motifs de départ, on a prévu une question ouverte sur les raisons pour lesquelles chaque enfant est parti du village. Le père peut donner une ou plusieurs raisons. L'enquêteur procède ensuite lui-même à leur regroupement en grandes catégories, ce qui lui permet, le cas échéant, de poser des questions complémentaires.

Après les motifs de départ, on s'intéresse à certains *comportements actuels* de l'enfant : occupation au nouveau lieu de résidence, contacts avec les parents restés au village (visites effectuées notamment au cours des 12 derniers mois).

Enfin, on demande *l'avis du père* sur différents aspects de la vie de l'enfant : pense-t-il qu'il va revenir ? Lui-même est-il parti «là-bas» ? Pense-t-il qu'il vit mieux «là-bas» ou moins bien et pourquoi ?

Les questions sur les visites réciproques du père et des enfants visent à connaître la permanence ou l'absence de contacts entre les parents et leurs enfants émigrés. On pourrait améliorer ces questions en y ajoutant les renseignements sur l'échange et la fréquence des correspondances entre les enfants et les parents. Les réponses permettront d'apprécier le degré de fiabilité des remarques portées par le père sur ses enfants vivant à l'extérieur. On pourra également discuter l'hypothèse selon laquelle une absence de contacts entre le migrant et son milieu d'origine diminue la probabilité d'un retour ultérieur au village.

La question sur la visite du père à ses enfants peut elle-même influencer l'opinion qu'il aura sur les conditions de vie concrètes de ses enfants. Cette opinion peut avoir une large diffusion dans le milieu rural avoisinant. Elle peut être encourageante ou décourageante pour les enfants de se fixer définitivement à l'extérieur et pour ceux qui sont encore au village de partir ou de rester.

Enfin, les raisons invoquées concernant la qualité de la vie des enfants peuvent indirectement donner des indications sur certains aspects positifs ou négatifs relevés au lieu de départ et donc sur les mesures à promouvoir.

En conclusion, on voit que si l'approche utilisée ne peut être considérée comme une panacée en elle-même, elle présente cependant l'originalité de pouvoir saisir sur le vif les conditions objectives et concrètes du milieu de départ. Dans ce but, le questionnaire-descendant a été intégré dans un ensemble de documents d'enquête comprenant également un *questionnaire-ménage* de type classique permettant de faire l'inventaire de la population et de son évolution, ainsi qu'un *questionnaire socio-économique* destiné à saisir des éléments du niveau de vie.

Le perfectionnement ultime de ce type d'investigation pourrait consister en un suivi effectif des migrants eux-mêmes au lieu d'arrivée à partir de leur identification au lieu de départ. Cette méthode permettrait la confrontation de leurs déclarations personnelles avec les informations relevées dans le milieu d'origine, en fonction notamment de la durée de séjour au lieu d'immigration. La lourdeur de cette procédure, due à la fois aux difficultés et aux délais demandés pour la localisation du migrant et aux problèmes de transport lorsqu'il y a plusieurs lieux de destination, réserve cependant ce type d'opération plus aux enquêtes sociologiques à échantillon réduit qu'aux enquêtes démographiques.

En tout état de cause, l'analyse du milieu de départ telle qu'elle vient d'être entreprise permettra de formuler des recommandations motivées quant aux mesures économiques et sociales les plus à même de favoriser la rétention de la population en milieu rural. Ces mesures sont sans doute appelées à occuper une place de choix dans le cadre d'une *politique nationale de population*.

REFERENCES

- Barbier (J.C.), Courade (G.), Gubry (P.) - 1978 - l'exode rural au Cameroun. ONAREST, Yaoundé, 113 p. multig. (Travaux et documents de l'ISH N° 11). *Nouv. Ref. ; Cah. ORSTOM, Sér. Sci. hum.* (Paris), N° 1, 1981-1982, pp. 107-147.
- Dongmo (J.L.) - 1974 - L'émigration bamiléké étudiée dans la zone de départ. Département de géographie, Université de Yaoundé, 37 p. multig.
- Franqueville (A.) - 1973 - L'émigration rurale dans le département de la Lékié. Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun. *Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum.* (Paris), vol. X, N° 2-3, pp. 151-193.
- Gubry (P.), Negadi (G.), Tayo (J.) - 1983 - La population du Cameroun au recensement de 1976. *Revue Science et Technique, Sér. Sci. hum.* (Yaoundé), N° 1-2, pp. 7-38.
- Lamlenn Bongsuiru (S.) - 1983 - Population growth and housing needs for Cameroon, 1976-2001. *Science and Technology Review, Social Science Series* (Yaoundé), N° 1-2, pp. 61-92.

ANNEXES

I. MODELE DU QUESTIONNAIRE-DESCENDANTS.

II. MODELE DE LA GRILLE DE CHIFFREMENT DU QUESTIONNAIRE-DESCENDANTS.

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES
CENTRE DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES
ET DÉMOGRAPHIQUES

DÉPARTEMENT DE RECHERCHES DÉMOGRAPHIQUES

ENQUÊTE PRESSION DÉMOGRAPHIQUE EXODE RURAL

IMPRIMÉ No 3 : QUESTIONNAIRE DESCENDANTS

POUR CHAQUE HOMME MARIÉ, DIVORCÉ OU VEUF

Renseignements à recopier sur l'imprimé No 2

No DE RÉGION _____	<input type="text"/>	<input type="text"/>
No DE ZONE D'ENQUÊTE _____	<input type="text"/>	<input type="text"/>
No DE STRUCTURE _____	<input type="text"/>	<input type="text"/>
No DE MÉNAGE _____	<input type="text"/>	<input type="text"/>
No D'ORDRE _____	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et prénoms : Dernière classe suivie :		
Age : A déjà résidé ailleurs :		
Etat matrimonial : Occupation :		

1. Combien avez-vous eu d'épouses différentes ?

2. Pouvez-vous me dire le nombre d'enfants (garçons et filles), que vous avez eus personnellement de chacune d'elles, qu'ils soient actuellement vivants ou décédés ?

3. Pouvez-vous maintenant me dire où résident vos ... enfants vivant actuellement, en distinguant chacune des mères ?

Femme No	Nombre total d'enfants	Dont vivants actuellement	Devenir inconnu	Dans ce ménage	A l'extérieur du ménage, mais dans ce village	A l'extérieur du village	TOTAL contrôle
TOTAL							

Si aucun enfant ne réside à l'extérieur du village, classez le questionnaire.
Sinon, continuez à la question 4.

CONFIDENTIEL

N° 1 - 2

Janvier-Juin 1985

ISSN 0253-7451

REVUE SCIENCE ET TECHNIQUE
SCIENCE AND TECHNOLOGY REVIEW

SERIE SCIENCES HUMAINES/SOCIAL SCIENCES SERIES

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION AND SCIENTIFIC RESEARCH

M 50
B23283